

CANADIAN
NURSES
ASSOCIATION



ASSOCIATION DES
INFIRMIÈRES ET
INFIRMIERS DU CANADA

Une population en santé – Des solutions clés pour la prospérité économique

**Comité permanent des finances de la
Chambre des communes**

**Kaaren Neufeld
Présidente,
Association des infirmières
et infirmiers du Canada**

Le 20 octobre 2009
5 min

PRIORITÉ AU DISCOURS PRONONCÉ

VERSION FINALE

Je m'appelle Kaaren Neufeld et je suis la présidente de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, qui représente des infirmières et des infirmiers autorisés de tout le Canada. Je vous remercie de nous donner l'occasion de présenter les solutions que les infirmières ont à offrir pour maintenir la viabilité du système de santé du Canada et aider à garantir que chacune et chacun d'entre nous peut contribuer à part entière à une économie productive.

L'analyse que nous avons faite de notre système de santé révèle qu'il est **urgent** pour le Canada d'investir dans trois priorités immédiates :

- une stratégie nationale d'assurance-médicaments;
- la promotion de la santé par la science et l'innovation en sciences infirmières;
- un institut pancanadien des ressources humaines de la santé.

Permettez-moi d'aborder notre première priorité : une stratégie nationale sur l'assurance-médicaments.

Pour beaucoup de Canadiens, l'année en cours a été très difficile. Des milliers de Canadiens ont perdu leur emploi – et leur assurance-médicaments. Selon un rapport de la Coalition canadienne de la santé, 42 % des travailleurs canadiens n'ont pas d'assurance-médicaments. Cela veut dire que **pour presque la moitié des travailleurs canadiens, une seule maladie peut être la fine marge qui les sépare de la détresse financière**. La Société canadienne du cancer signale qu'à 65 000 \$, le coût moyen du traitement du cancer par de nouveaux médicaments dépasse le revenu annuel de millions de ménages canadiens.

L'AIC est d'avis que les médicaments d'ordonnance nécessaires en cas de maladie grave ne doivent pas paralyser les Canadiens sur le plan financier. **À quoi sert l'accès universel aux services de diagnostic médical si l'on n'a pas les moyens de payer le traitement?**

Certains Canadiens qui ont besoin d'une pharmacothérapie coûteuse luttent non seulement pour survivre... mais aussi pour garder leur maison ou pour avoir de quoi manger.

Les premiers ministres du Canada ont convenu **en 2004** que tous les Canadiens doivent avoir accès à une protection contre le coût catastrophique des médicaments. Ils ont aussi convenu que les Canadiens doivent avoir une assurance-médicaments sécuritaire, efficace et accessible¹.

C'était il y a cinq ans.

C'est pourquoi l'AIC recommande que le gouvernement fédéral tienne sa promesse de mettre en œuvre la *Stratégie nationale relative aux produits pharmaceutiques*.

Passons maintenant à la deuxième priorité : promouvoir la santé par la science et l'innovation en sciences infirmières.

Le gouvernement actuel connaît l'importance de la science et de l'innovation, car il s'agit d'une priorité qu'il a définie dans son plan visant à *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*.

Maintenant plus que jamais, nous devons trouver des façons novatrices, efficaces et responsables sur le plan financier d'améliorer la santé des Canadiens et le système de soins de santé qui nous sert tous.

L'effectif de plus d'un quart de million d'infirmières et d'infirmiers autorisés constitue le groupe le plus nombreux de fournisseurs de soins de santé au Canada. Nous travaillons dans toutes les communautés, d'Edmonton à Montréal jusqu'à Cape Dorset, et dans tous les milieux de soins, y compris les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée, les cliniques d'urgence éloignées, les soins à domicile et les soins communautaires.

Nous présentons le plus important potentiel d'action pour que la réforme de système de santé devienne une réalité. En dirigeant et en appliquant des recherches innovatrices, les infirmières et les infirmiers autorisés contribuent à des améliorations et à des innovations sans précédent au niveau de la prestation des services de santé, de la qualité des soins et de la réduction des coûts des soins de santé². Enfin...plus précisément, nous **apportons** des contributions sans précédent. Le financement qui rendait ces recherches possibles a pris fin et en dépit de tous nos efforts pour continuer sur notre lancée, nos demandes de renouvellement des budgets de recherche sont restées sans réponse.

Le Fonds de recherche en sciences infirmières a pris fin en mars 2009. Il est urgent de renouveler ce financement afin que nous puissions continuer à innover. Je vous invite à lire notre mémoire qui présente des *exemples concrets* d'initiatives où la recherche en soins infirmiers a considérablement réduit les coûts, raccourci les temps d'attente et atténué les résultats indésirables pour les patients, tous des facteurs qui entraînent une hospitalisation coûteuse.

C'est pourquoi l'AIIC recommande que le gouvernement fédéral investisse 55 millions de dollars en 10 ans dans la recherche en sciences infirmières.

La troisième priorité que je veux aborder porte sur le besoin d'un institut pancanadien des ressources humaines de la santé.

Il manquera au Canada presque 60 000 équivalents temps plein d'infirmières autorisées d'ici à 2022³. Nous aurons alors tous 13 ans de plus... **et nous serons beaucoup plus à risque de nécessiter des soins d'infirmières qui ne seront pas là parce que nous n'aurons pas planifié l'avenir.** Notre population vieillissante aura des besoins croissants en soins de santé. Nous devons renforcer notre capacité de répondre à ces besoins fondamentaux... sans oublier le stress que des crises soudaines en santé, comme les pandémies de grippe, peuvent imposer à notre système.

Les gouvernements ont reconnu cette crise imminente dans l'Accord de 2004 sur la santé. Ils se sont engagés à faire progresser plus rapidement les plans d'action et les initiatives portant sur les ressources humaines de la santé, afin de veiller à ce que nous ayons suffisamment de professionnels de la santé fournissant un éventail de compétences appropriées pour répondre à nos besoins. Le moment est venu d'agir de façon concertée dans ce grand dossier.

L'AIIC recommande que le gouvernement fédéral investisse 10 millions de dollars dans un institut chargé de promouvoir et de faciliter la planification pancanadienne des ressources humaines de la santé.

Pour résumer les solutions que les infirmières et infirmiers du Canada offrent face aux priorités pressantes des soins de santé, nous préconisons :

- une stratégie nationale d'assurance-médicaments;
- la promotion de la santé par la science et l'innovation en sciences infirmières;
- un institut pancanadien des ressources humaines de la santé.

Il est possible de calculer le rendement de ces *investissements* non seulement en argent mais, ce qui est encore plus important, sous la forme de l'effet multiplicateur que la santé de la population a sur notre prospérité future.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention.

¹ Santé Canada. (2004). *Rencontre des premiers ministres sur les soins de santé 2004*. Disponible à <http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/delivery-prestation/fptcollab/2004-fmm-rpm/index-fra.php>

² Le Consortium canadien de la recherche et de l'innovation en sciences infirmières. (2008). *Advancing health through nursing science* [document non publié.] Ottawa : auteur.

³ Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2009). *Solutions éprouvées à la pénurie d'infirmières et d'infirmiers autorisés au Canada*. Ottawa : auteur.